

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES

FUSIONNÉE AVEC

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier en 1864)

Reconnues d'utilité publique

COMPTE RENDU DE LA 32^{ME} SESSION

ANGERS

— 1903 —

SECONDE PARTIE

NOTES ET MÉMOIRES



PARIS

AU SÉCRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés savantes)

ET CHEZ MM. MASSON et Cie, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, boulevard Saint-Germain

—
1904

Per. 8°

11453

Dans le cas des animaux à activité respiratoire constante, celle-ci peut être faible ou considérable et exiger, entre l'eau et l'air, des échanges gazeux lents ou rapides. Le premier cas sera celui des animaux d'eau douce, le second celui des animaux marins.

Et si, pour les premiers, la substitution du régime actif au régime lent peut ne pas avoir d'inconvénients, il n'en est pas de même pour les seconds. La substitution d'un régime ralenti à un régime intense amènera fatalement une asphyxie partielle, et c'est précisément le cas où l'on s'est placé jusqu'ici toutes les fois qu'on a voulu faire vivre des animaux marins en captivité.

La captivité, inoffensive en général pour les animaux d'eau douce, sera presque toujours rapidement fâcheuse pour les animaux marins de surface.

Est-ce à dire qu'il sera toujours impossible ou très difficile de faire vivre ces animaux en liquide confiné ?

Je crois, au contraire, que, lorsque le problème de la captivité sera suffisamment étudié au triple point de vue respiratoire, alimentaire et excrétoire, on pourra parfaitement réaliser artificiellement et d'une façon permanente, les divers milieux aquatiques naturels et y faire vivre, se développer et se reproduire tels animaux que l'on voudra. Il suffira pour cela de remplacer l'empirisme par l'expérimentation méthodique, de mesurer et de calculer, aussi exactement que possible, les divers éléments du problème.

M. H. MÜLLER

Bibliothécaire de l'École de Médecine et de Pharmacie de Grenoble

DECOUVERTE ET FOUILLE D'UNE STATION NÉOLITHIQUE DANS LES GORGES D'ENGINS (ISÈRE)

[571.2]

— Séance du 5 août —

De *Sassenage* à *Lans*, la route pittoresque qui côtoie la rive droite du *Furon* contourne les pentes cultivées ou boisées qui la dominent.

A partir du 17^{me} kilomètre (de Grenoble), à *Engins*, la vallée, très encaissée, serpente, ainsi que le torrent, entre de beaux escarpements calcaires, où parfois la route dispute sa place au *Furon*.

Du 18^{me} au 20^{me} kilomètre, de nombreuses grottes et abris sous roche se montrent à diverses hauteurs, ça et là, dans les assises rocheuses.

Quelques cents mètres avant le village de l'*Olette*, deux corniches parallèles contournent les rochers des deux rives; celle de gauche est la plus importante. Toutes deux sont dues à l'érosion, à l'effritement d'une assise calcaire plus tendre que ses voisines et sur laquelle les charrois glaciaires et les intempéries ont eu plus d'action.

Mon collaborateur, M. Flusin et moi, nous avons opéré des sondages partout où ces corniches présentent des retraits accentués pouvant servir d'abris.

Un seul point, situé à environ 200 mètres du moulin *David*, nous a donné quelques résultats. Cet abri, le plus important, domine le torrent d'environ 15 mètres; il mesure à peu près 20 mètres de long sur 3^m,50 en son point le plus large. Au bord de l'abri, la roche surplombe à 2^m,50 et au fond elle n'est que de quelques décimètres au dessus du sol.

Le rocher affleuraît, vers le sud, tandis que vers le nord de l'abri, il était recouvert d'une épaisseur de terre de plus de 0^m,50.

Tout naturellement, la partie la plus commode et la mieux abritée de la station nous a donné le plus grand nombre d'objets; un certain nombre de silex ont été trouvés sur la roche même, épars au milieu de faibles traces de foyer. La couche stérile sous le gazon avait de 5 à 15 centimètres d'épaisseur.

Voici le détail des silex exhumés :

- Une grande lame grossière, en silex gris, de 125 ^m/_m de long;
- 15 lames de 50 à 75 ^m/_m, irrégulières, en silex blanc, rouge, gris et noir;
- 30 lames de 30 à 45 ^m/_m de même facture;
- 130 lames très petites ou fragments, de diverses couleurs, également de facture grossière;
- 3 petits *nuclei*;
- 26 gros éclats ou lames frustes dont 12 portent des traces manifestes d'usage;
- 75 gros éclats de taille, environ 100 très petits et enfin une pointe lancéolée, à talon façonné en grattoir convexe, de 60 ^m/_m de long; 7 grattoirs (?) convexes; 2 grattoirs concaves et quelques os d'animaux.

Deux des grattoirs convexes sont très réguliers; le plus petit est remarquable par son exiguité (17 × 20 ^m/_m) et la régularité de ses courbes.

Certaines lames montrent des crans accentués, témoins d'un emploi sérieux.

D'autres présentent à peine quelques minuscules éclats, provenant sans doute bien plus de leur contact avec des grains de sable et les graviers du sol, que d'un usage réel. On peut, du reste, trancher les cuirs et les chairs maintes fois avec le même silex, sans l'ébrécher; l'absence d'éclats sur une lame n'est pas une preuve de non emploi.

Pour les silex qui nous occupent, le tiers environ des lames et des grands éclats présentent des traces manifestes d'usage.

Les éclats de taille, relativement nombreux, indiquent que le silex employé était surtout local; on le rencontre, en effet, en abondance dans le pays, mais en général impropre à la taille. Les torrents ont fourni leur contingent de rognons siliceux, bien reconnaissables à la croûte craquelée, particulière aux silex roulés, que nous avons remarquée sur un certain nombre d'éclats de taille.

Nous n'avons rencontré, au cours des fouilles, que deux percuteurs bien nêts, l'un calcaire, l'autre siliceux.

Les débris d'animaux étaient surtout représentés par des os longs et des mâchoires de marmottes, dont nous avons recueilli 31 incisives inférieures, 27 supérieures (quelques-unes de forte taille). 12 fragments de mâchoires et 8 molaires. La marmotte a disparu depuis longtemps de la région, on retrouve fréquemment ses ossements avec ceux de l'*ursus spelaeus* dans les mêmes grottes.

Les autres os, tous en miettes, de bovidés, de capridés et d'ovidés (?), étaient en très petit nombre; le poids total des os recueillis s'élève à peine à 450 grammes.

Nous n'avons pas trouvé de fragments de défenses de sangliers, ni de bois de cervidés.

La terre contenant les silex (environ 8 m. c.) a été soigneusement tamisée. Deux boutons ornés, en cuivre (style Louis XVI), assemblés en jumelles par un anneau, sont les seuls objets intéressants rencontrés dans les couches supérieures.

CONCLUSIONS

Il y a plusieurs indications à tirer de l'examen de cette petite station.

C'est la première découverte de ce genre faite dans cette vallée, sur laquelle on possède peu de documents archéologiques au delà du moyen âge.

Quoique cette immense faille, encaissée entre de hautes montagnes, ait servi et serve encore de drain naturel aux eaux du

massif qui l'entoure, on peut espérer rencontrer des habitats préhistoriques dans les abris accessibles à quiconque venait des plateaux voisins plutôt que des bas fonds.

A environ 40 kilomètres de là, plus au sud, toujours dans le *Vercors*, une deuxième station a été signalée près du tunnel de *Bobaches*. M. Flusin et moi nous l'avons déjà étudiée et comptons pouvoir la relier à celle de l'Olette; de plus, en tenant compte que les grands bois, surtout ceux de conifères, ce qui est le cas pour la région, sont d'un parcours facile; on est en droit de compter sur de nouvelles découvertes échelonnées entre les deux.

La caractéristique de la station de l'Olette est tout entière dans la pauvreté du mobilier; en effet, pas de haches, pas une seule pointe de flèche, aucun poinçon en os et pas de poterie, sauf trois fragments minuscules dont deux sont post-romains et le troisième probablement contemporain de cette période. Notre conviction est qu'il y a bien eu là une station néolithique, mais du début de cette période, avec une population peu développée à tous les points de vue, ayant suivi de près le retrait glaciaire.

Il faut croire que les chasseurs de marmottes se rendaient sous l'abri fouillé pour y préparer leurs repas: le voisinage du torrent, jamais à sec, était précieux, comme aussi le facile accès de la station, soit par le haut, soit par le bas.

Nous croyons, M. Flusin et moi, n'avoir trouvé là qu'un abri temporaire, indice d'un habitat plus important que nous allons chercher, soit dans les grottes, soit sur les sommets des coteaux voisins.

Cette fouille, qui a demandé quatre jours de travail avec trois hommes, a été menée à bonne fin, grâce à l'appui de l'Association.

M. Charles GUILLON et M. l'abbé TOURNIER

GROTTE DE LA TESSONNIÈRE, A RAMASSE, CANTON DE CEYZÉRIAT (AIN)

[575,81 (44.4)]

— Séance du 5 août —

La grotte de la Tessonnière est située sur le premier plateau du Jura qui s'allonge du nord au sud entre la rivière d'Ain et la plaine de la Bresse et qu'on appelle le Revermont.